

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **18 (1873)**

Heft 15

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le nouveau comité central. Vin d'honneur. 22 coups de canon. 2° 5 heures : Réunion des délégués des sections dans la salle du Jury. 3° 6 heures : Dans le bureau de quartier à la gare distribution des billets de logement et des cartes de fête qui donnent droit aux deux diners, le 17 et le 18 août, et à la promenade de Habsbourg. 4° 8 heures : Réunion familière au jardin de la gare.

Dimanche 17 août. 5° 6 heures : Diane, 22 coups de canon; 6° 8 heures : Réunion des armes séparées : a) Etat-major fédéral, carabiniers et infanterie à la salle du Grand Conseil; b) génie et artillerie à la salle du Jury; c) cavalerie à la salle de théorie dans la caserne; d) commissariat à l'hôtel du Sauvage; e) corps sanitaire à l'hôtel du Cheval blanc; f) état-major judiciaire au palais du Conseil d'Etat (Kirchenrathszimmer). 7° 11 heures 30 minutes : Dîner au Schanzmätteli, s'il fait mauvais temps au nouveau manège. 8° 1 heure : Départ pour la gare; 1 h. 42 m., départ avec le train pour Schinznach et visite du château de Habsbourg; promenade à Brougg. 9° 6 heures 55 minutes : Départ pour Aarau. 10° 7 heures 30 minutes : Cortège au local de la fête.

Lundi 18 août. 11° 6 heures : Diane, 22 coups de canon. 12° 8 heures : Réunion des officiers dans la cour de la caserne, remise du drapeau sur la place du palais du Conseil d'Etat; 22 coups de canon. 13° 9 heures : Cortège à l'église à l'assemblée générale dans l'ordre suivant : a) Le corps des cadets d'Aarau; b) la musique militaire; c) les deux comités centraux avec le drapeau; d) les invités; e) les divers comités de la fête; f) MM. les officiers en colonne par quatre. 14° Après l'assemblée générale le cortège accompagne le drapeau au domicile du président de la fête. 15° 1 heure 30 minutes : Banquet au local de la fête.

Signes distinctifs des différents comités. Comité central : brassard rouge et blanc; comité des logements : rosette bleue; comité des vivres et liquides : rosette rouge; comité des décors : rosette verte; comité des finances : rosette blanche.

Observation. Tenue de service avec casquette.

BIBLIOGRAPHIE.

La tactique appliquée au terrain, par le lieutenant-colonel Vandewelde, officier d'ordonnance du roi des Belges. Bruxelles 1869, 1873, 2 forts vol. in-8° avec planches.

Souvent nous avons parlé de cet ouvrage, ou plutôt de quelques-uns de ses fragments publiés séparément, ainsi du récent « chapitre de stratégie à l'usage des généraux et des hommes d'Etat, » qui fait partie du second volume. Maintenant que le second volume vient de paraître, l'ouvrage est complet. On peut l'apprécier dans son ensemble et dans ses détails. Disons d'abord que son titre n'en donne pas une idée parfaitement exacte. Non-seulement la tactique appliquée au terrain, mais la tactique en général et la stratégie et se qui se rattache à ces importantes branches sont traités dans cet ouvrage. A proprement parler, c'est tout un cours d'art militaire, cours méthodique quoique d'une méthode nouvelle et originale, pratique et savant tout à la fois, sachant peser sur les points principaux et passer légèrement sur les accessoires, donner de justes théories et les faire suivre d'exemples historiques, de modèles de reconnaissances et de rapports d'opérations d'une grande utilité d'application.

Après une introduction et un chapitre général de définitions, le 1^{er} volume contient onze chapitres et un complément, à savoir : I avant-postes; II rondes, patrouilles et découvertes; III levé des plans; IV reconnaissance du terrain et des cours d'eau, ponts; V embuscades; VI convois; VII marches; VIII combats; IX retraites; X camps; XI affaires de localités; complément : données diverses.

Le 2^e volume contient sept chapitres, à savoir : XII propriétés et formes générales du terrain ; XIII chemins de fer et télégraphie ; XIV reconnaissances spéciales ; XV stratégie ; XVI défense des Etats ; XVII guerre des montagnes ; XVIII tactique des batailles ; enfin une *conclusion* qui est à citer, s'exprimant comme suit :

« Dans les deux dernières guerres, le feu a été le moyen d'action le plus puissant, pour l'offensive comme pour la défensive.

La longue portée des armes à feu et la vitesse de leur tir, contrairement à ce qu'on a prétendu, est plus favorable à l'offensive qu'à la défensive : l'offensive, permettant de prendre une formation enveloppante, son feu convergent sera d'autant plus redoutable que la portée des armes sera plus grande et leur tir plus rapide.

Le perfectionnement du fusil a rendu les attaques de front et à découvert, sinon impossibles, du moins beaucoup plus difficiles et plus précaires que par le passé : le fusil n'est plus, comme on l'a prétendu en France, *simplement le manche de la bayonnette*, son tir, comme on le dit en Prusse, *est devenu le principal élément de l'offensive*.

La tactique de l'artillerie suivie par les Allemands, pendant la guerre de 1870-1871, peut se résumer comme suit :

Avoir sur les lieux de l'action un nombre de bouches à feu plus grand que celui qu'on suppose à son adversaire, afin d'avoir la suprématie du feu à l'ouverture du combat ;

Mettre en batterie à bonne portée, et éviter d'ouvrir le feu à de trop grandes distances ;

Préparer l'attaque de l'infanterie par de grandes démonstrations d'artillerie, ou bien en incendiant et en accablant les localités qui couvrent le front de la position ennemie : c'est la principale mission du canon à longue portée sur le champ de bataille ;

Ne pas laisser son artillerie dans l'inaction, dans la crainte de perdre quelques pièces ;

Dans les guerres de 1859 et de 1866, l'artillerie n'a joué qu'un rôle très-limité ; d'après l'opinion de témoins oculaires, elle a été plus embarrassante qu'utile pour l'infanterie. En 1870-71, elle a été plus active et surtout plus audacieuse : à Sedan, celle du Prince de Prusse a précédé l'infanterie sur le champ de bataille.

Les soutiens de l'infanterie ne doivent pas rester à découvert et en ordre serré, ni à côté, ni en arrière des pièces ; quand les batteries ne sont pas trop éloignées de la ligne de bataille, le plus sage est de ne pas leur affecter des soutiens à rangs serrés, et de les faire soutenir par des tirailleurs seulement.

Dans les trois dernières guerres l'action de la cavalerie, sur le champ de bataille, a été très-restreinte ; aujourd'hui son vrai rôle consiste à éclairer les armées, ce qui demande, de la part de ses officiers, des connaissances plus étendues que celles acquises dans le manège et sur le terrain d'exercice.

Dans toutes leurs opérations de tactique, les Allemands, pour tirer un bon parti du terrain, afin d'arriver à portée de l'ennemi sans trop souffrir de son feu, ont renoncé à cette grande régularité dans les lignes ; pour l'action, ils fractionnent leurs troupes en petites colonnes ; ils accordent une grande indépendance aux unités agissantes et, enfin, ils attaquent constamment en lignes minces et en les renforçant successivement.

Les attaques décisives, en masse ou en colonnes profondes, dirigées contre le centre ennemi, comme : celles de Soult à Austerlitz, celles de Macdonald à Wagram et celle de Derlon à Waterloo, sont abandonnées.

Au système de Napoléon I^{er}, les Allemands ont substitué les attaques de flanc,

par lignes successives, accompagnées de grandes démonstrations d'artillerie sur le front de la position ennemie.

Diviser son armée en présence de celle de son adversaire qui serait concentrée, est une manœuvre en dehors des vrais principes de la guerre.

Une bataille étant l'ensemble d'une série de combats partiels, livrés simultanément et dans des lieux contigus, il importe de bien discerner quand il convient de défendre ou d'abandonner une localité, de l'attaquer ou de la tourner.

Dans la défense d'une position, celui qui accumulera ses forces sur la partie saillante de son ordre de bataille, se fera battre, s'il y est attaqué par un adversaire habile.

Les postes qui couvrent le front d'un ordre de bataille doivent être disputés par peu de troupes ; le gros des défenseurs doit se trouver en arrière et sur le flanc des postes.

Quand on est obligé de livrer bataille, une rivière ou un défilé à dos, la prudence exige qu'on enveloppe ces passages étroits par des ouvrages de campagne en forme de tête de pont à grand développement. Si la retraite devient urgente, elle pourra, à l'aide de ces ouvrages, s'effectuer en toute sécurité.

Le jour de bataille, évitez de faire des détachements ; ayez toutes vos troupes sous la main.

Évitez d'accepter la bataille sur place ; marchez à l'ennemi avant d'être enveloppé tactiquement ; car dès que vous serez entouré à portée des armes de jet, l'offensive sera devenue difficile sinon impossible, et vous serez exposé au feu convergent de l'assaillant.

Le jour de bataille, une armée sur la défensive doit s'efforcer de prendre l'offensive : la défense passive est pernicieuse.

Quand on veut déborder son adversaire sur une aile, il n'est pas indifférent d'effectuer cette manœuvre sur sa droite ou sur sa gauche : des raisons stratégiques peuvent militer pour attaquer une aile, alors que des considérations tactiques militent contre. Par exemple, il se peut qu'il y ait des raisons stratégiques pour déborder la droite de son adversaire, alors que l'attaque de cette aile offre de plus grandes difficultés que n'en présenterait l'aile opposée. Dans ce cas, le choix du point d'attaque sera très-épineux, et tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est qu'on doit avant tout éviter de perdre la bataille.

A Waterloo, bien que Napoléon eût des raisons stratégiques et tactiques pour déborder la gauche des Alliés, il a fait choix de l'aile opposée : en les attaquant sur leur droite, il avait à vaincre les difficultés qu'offrait la prise du château et du parc d'Hougoumont ; or si l'attaque avait réussi sur cette aile, il refoulait Wellington vers Blucher, et le lendemain, il aurait eu à livrer une nouvelle bataille contre leurs deux armées réunies.

Sur un champ de bataille, le choix à faire du point d'attaque est subordonné à des considérations de tactique et de stratégie, dont la difficulté consiste à bien apprécier leur importance respective.

N'adoptez pas la désastreuse habitude de conserver les réserves pour couvrir la retraite, alors qu'en les employant habilement, elles vous promettent le succès sur le champ de bataille.

Si, avant la bataille, on prend des mesures pour, en cas de besoin, favoriser la retraite, elles doivent s'effectuer de manière à ne pas ébranler la confiance de la troupe.

A la guerre, avoir confiance en soi et savoir la communiquer aux autres, est une des grandes qualités du général en chef.

L'histoire et le raisonnement démontrent également d'une manière évidente que, pour une armée, rien n'est dangereux comme de chercher un appui dans une forteresse ordinaire et d'accepter la bataille sous le canon de ses remparts : Ce sont les forteresses-frontières qui ont fait commettre aux généraux le plus de

fautes et les plus grandes fautes. Celles-là même qui ont opposé une longue résistance, ont été plus nuisibles qu'utiles à la défense générale du pays auquel elles appartenaient.

La science de la grande tactique s'acquiert par l'étude des batailles et aussi par un travail assidu, en combinant soi-même des opérations de guerre, en appliquant des plans de campagne sur la carte à des cas de guerre donnés. Ces grandes questions se résument presque toujours à des idées fort simples, dit Jomini.

Les qualités des généraux exerçant une plus grande influence sur les résultats de la guerre que n'en exerce l'effectif des armées, les gouvernements sont intéressés à faire les plus grands efforts et les plus larges sacrifices pour en former de capables : des généraux sachant conduire la guerre ; s'occupant plus d'histoire que de technologie ; s'initiant plus dans la politique générale de l'Europe que dans la science exacte, enfin, des généraux plus hommes d'Etat que savants. Connaissant la valeur du temps, un général doit peu écrire et régler les affaires à mesure qu'elles se présentent ; il doit ne jamais rien remettre au lendemain, afin d'avoir toujours l'esprit libre pour résoudre les questions à mesure qu'elles se présentent. »

On ne saurait mieux dire ni mieux résumer l'esprit clair et sûr de tout l'ouvrage. L'honorable colonel belge acquiert, par cette publication, de nouveaux titres à la haute estime des amis de l'art militaire.

Du service de l'état-major. Entretien fait à la réunion des officiers (de la rue de Bellechasse), par M. Derrécagaix, capitaine d'état-major. Paris, Tanera 1873, 1 broch. de 32 pages.

La réorganisation de l'état-major français fut avec raison une des premières réformes à l'ordre du jour, depuis la guerre de 1870-71. Elle a été étudiée par un grand nombre d'officiers de toutes armes et de tous grades, et a donné lieu à des travaux fort sérieux et intéressants, entr'autres de M. le colonel Lewal, dans le *Journal des Sciences militaires*.

La brochure de M. le capitaine D. est une autre étude du même genre, qui nous paraît signaler, en toute connaissance de cause, les vices principaux de l'organisation et des fonctions du corps d'état-major français. Ces vices sont surtout au nombre de trois :

1° Corps trop fermé, puisqu'il ne se recrute que parmi les lieutenants, dont souvent, après quelques années, les aptitudes ne répondent pas à ce qu'on en attendait, ni aux exigences d'un service d'officier supérieur.

2° Corps trop chargé de branches et travaux accessoires, tels que topographie, géodésie, correspondances administratives, justice militaire, affaires de chancellerie, etc., qui pourraient être avantageusement remis à des sections auxiliaires, pour laisser les officiers d'état-major tout aux opérations.

3° Manque d'une bonne école supérieure d'art militaire théorique et pratique, non-seulement pour des lieutenants, mais pour des grades plus élevés, qui iraient s'y mettre au courant, dans des cours temporaires, des besoins nouveaux de la conduite des armées et de leurs grandes subdivisions.

C'est dans cette tendance que l'auteur demande une réorganisation du corps dont il fait partie, en s'appuyant sur un aperçu comparatif de l'organisation des états-majors français, prussien et autrichien. Espérons, pour le bien de l'armée française, que cette réforme, dont une commission officielle est actuellement nantie, ne tardera pas à s'effectuer sur les bases sus-indiquées, plus larges et plus convenables à tous égards que le système existant.

Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale.
Tomes I, II et III des *dépositions des témoins*, et tomes I et II des *Rapports*.
Paris, 1873. 5 vol. in-4°.

Nous avons parlé précédemment des premiers volumes de cette grande publi-

cation, si importante pour l'histoire de la guerre de 1870-71, en ce qu'elle remplace, pour le moment, les rapports officiels d'opérations, qui font encore défaut.

Nous avons à annoncer aujourd'hui le 3^e volume des *dépositions des témoins*, qui vient d'être distribué aux membres de l'Assemblée nationale et mis en vente au prix de 15 francs. Ce volume renferme 596 pages contenant trente-quatre dépositions, plus des annexes à la déposition de l'intendant Friant.

Les témoins dont les dépositions sont reproduites dans ce volume sont MM. de Freycinet, de Serres, les généraux Lefort, Ducrot, Vinoy, M. Farcy, le commandant Amet, M. Jean Brunet, les généraux de Beaufort d'Hautpoul, de Valdau, d'Aurelle de Paladines, Chanzy, Martin des Pallières, de Sonis, Crouzat, de la Motteronge, Fiéreck, l'amiral Jauréguiberry, les généraux Clinchant, Bourbaki, le colonel Laperche, le général Pallu de la Barrière, MM. Rolland, Keller, les généraux Billot, Borel, Peilissier, l'intendant Friant, les généraux Cremer, Faidherbe, Paulze-d'Ivoy, M. Testelin, l'amiral Pothuau et M. de Chaudordy.

A l'occasion de cette nouvelle publication, le général Trochu rompt le silence qu'il s'était imposé. Dans une lettre datée de Tours et adressée à l'Assemblée nationale, il annonce que lorsque les rapports d'enquête seront terminés, il répondra par un ensemble de preuves contradictoires, car le général Trochu conteste dans leur ensemble aussi bien que dans leurs détails l'exactitude des trois rapports déjà publiés. L'ex-président du gouvernement de la défense nationale demande, en outre, que l'Assemblée fasse déposer, le plus tôt possible, les deux derniers rapports attendus.

Geschichtliche Darstellung der Panzerungen und Eisen-Constructionen für Befestigungen überhaupt, von E. G. baron d'Aicha, capitaine à l'état-major du génie autrichien. Vienne 1873, 1 vol. in-8^o de 270 pages et sept planches.

Cet historique des cuirasses et armatures ferrées, introduites depuis quelques années sur une large échelle dans la fortification et dans la marine, vient combler fort utilement une lacune qui commençait à se faire sentir. On peut dire qu'une nouvelle branche de l'art militaire s'est créée dans ces derniers temps ; c'est celle de la plaque s'efforçant de suivre les progrès du projectile. Plus le tir s'est perfectionné en précision et en puissance, plus on a dû chercher à augmenter la force des obstacles à lui opposer. Les anciens terrassements et abris étant ou trop lents et difficiles d'établissement, ou insuffisants de résistance contre les gros obus modernes, la défense a aussi appelé à son aide le fer et l'acier, qui sont employés maintenant à toutes sortes de blindages. Les expériences et les progrès réalisés à cet égard étaient bien connus des experts ; mais le profane, mais le simple fantassin ou cavalier, voire même maints canonniers et officiers d'état-major, avaient de grandes difficultés à s'orienter dans ce nouveau domaine, à rechercher, au milieu de nombreux livres de tous pays, et surtout anglais, américains et allemands, les données et renseignements qu'ils désiraient y puiser. C'est à ces derniers que M. le capitaine d'Aicha vient rendre, par son livre, un service distingué. Il ouvre une voie nouvelle dans la littérature technique ; il est le premier de son genre ayant une valeur réelle et pratique, le premier bon résumé de l'ensemble de la science de la plaque ferrée et de ses progrès.

Pour bien faire saisir la nature et l'enchaînement de ces progrès, l'auteur a adopté la classification chronologique. Il suit ses parois de fer dès les projets de Gustave-Adolphe et dès les merveilles du siège de Gibraltar en 1782, où apparurent les premières armures, jusqu'à l'année dernière. Les recherches du général Paixhans, les grands essais de Sheffield, de Woolwich, ceux de Steinfeld en Autriche, de St-Maurice et du lac Majeur en Italie, etc., etc., sont successivement exposés, étudiés et comparés.

Cet exposé est terminé par un clair résumé des diverses phases de la matière et par l'indication des vues de l'auteur sur le perfectionnement de la fortification

par l'emploi des armures. En somme, l'ouvrage du capitaine d'Aïcha est tout un arsenal à l'usage de la science moderne ; les hommes d'initiative, tels que l'honorable auteur lui-même, y puiseront à pleines mains d'excellents matériaux pour baser, comme il le faut toujours, sur l'étude solide du passé et des faits, les progrès de l'avenir.

On peut, sans se tromper, prédire du succès à cette publication, dont les artilleurs et les ingénieurs entr'autres retireront un haut profit pour leur culture générale et pour leurs travaux habituels.

Camera dei deputati. Relazione della Giunta composta dei deputati Bertolé-Viale, Borruso, Corte, Cosenz, Fambri, Farini, Giani, Giudici, Malenchitri, Morini, Tasca, sul progetto di legge presentato dal ministero della guerra nella tornata del 15 gennaio 1872. Presentata nella seduta del 30 novembre 1872. Roma, tipogr. Botta 1873. 1 vol. in-4^o de 420 pages.

C'est à la présentation par le ministre de la guerre italien, le 15 janvier 1872, d'un projet de loi améliorant le sort des officiers et soldats de l'armée italienne, qu'on doit ce rapport, œuvre magistrale de M. le capitaine Fambri, membre de la Chambre des députés. Il conclut à l'amélioration projetée, en l'appuyant de nombreux exemples historiques et de statistique comparative, qui font de ce livre un travail considérable et aussi attachant qu'instructif. Liant intimement au bien-être matériel du soldat, sa valeur morale, qui est la première qualité des armées, l'auteur présente aussi des considérations justes et relevées sur l'éducation militaire en général, et sur les diverses phases qu'elle a subies depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Cette portion du rapport, d'une grande érudition et d'un jugement aussi sûr qu'indépendant, est sans contredit un remarquable chapitre de littérature militaire. Les principales armées, grecques, romaines, italiennes du moyen-âge, françaises et allemandes modernes, y sont analysées et comparées. On y rappelle, par exemple, d'après Démosthènes et les auteurs classiques connus, qu'à Athènes le simple soldat n'était guère à plaindre. Il était payé plus qu'un ouvrier et il lui était alloué un domestique. Le soldat romain, dès la guerre des Gaules, était également fort bien payé ; les officiers mieux encore à proportion.

Les armées du moyen-âge, c'est-à-dire les troupes permanentes, Suisses et lansquenets surtout, recevaient de fortes soldes. Dès Charles VII et Louis XI, on a des détails précis à cet égard, et l'on sait que les compagnies de François I^{er} lui coûtaient fort cher. C'est en se basant sur ces données que l'auteur réclame l'élévation de la solde de l'armée italienne.

On lira aussi avec intérêt la partie du rapport de M. Fambri sur la situation actuelle de l'armée italienne, sur la position matérielle et morale des troupes, sur les conditions de recrutement et d'avancement du soldat et de l'officier. On y verra que cette armée, malgré ses vœux souvent très vifs de perfectionnement en un point ou en un autre et par le fait même de ces vœux légitimes, est en voie marquante de développement, qu'elle se place résolument à l'avant-garde du progrès ; que, la plus jeune des grandes armées européennes, elle en est une des plus riches de connaissances et d'expérience, par la vigilance avec laquelle elle sait recueillir, et l'indépendance d'esprit avec laquelle elle sait s'assimiler toutes les utiles innovations qui se produisent à l'intérieur et à l'étranger.

Quand une Chambre législative s'occupe des questions militaires avec le soin consciencieux et éclairé qu'y a mis la commission dont M. Fambri est rapporteur, assurément l'armée peut envisager l'avenir avec confiance, sûre qu'elle est que ses intérêts sont non-seulement entre bonnes mains, mais liés de près, comme ils le sont en fait et comme ils doivent ou devraient toujours l'être dans les lois, aux destinées mêmes de l'Etat.

La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours.

Lectures choisies par le lieutenant-colonel *Staaff*, attaché militaire à la légation de Suède et Norvège à Paris, etc. Paris, 1873, trois forts volumes in-8^o.

Par la seconde partie du tome III, qui vient de paraître, ce grand ouvrage est maintenant complet. Le dernier volume traite des auteurs vivants en 1870. Comme les précédents, il se divise en deux parties, soit deux cours : le 5^e cours comprenant les prosateurs, le 6^e cours les poètes. Il y a en outre un *appendice*, comblant les lacunes d'auteurs vivants et donnant une courte nomenclature d'une foule d'écrivains plus ou moins connus et inconnus, et de leurs principaux ouvrages. Cet appendice forme à lui seul des pages très-précieuses par le grand nombre de renseignements nouveaux qu'il fournit sur la littérature contemporaine. Voici comment s'exprime sur l'ensemble de l'ouvrage du colonel *Staaff* le *Journal des Sciences militaires*, dans son dernier bulletin bibliographique :

« L'instruction littéraire tend de plus en plus — et nous y applaudissons — à prendre la place qui lui revient dans une forte éducation militaire. L'œuvre de M. le colonel *Staaff* arrive donc en temps opportun.

Comment un projet aussi vaste a-t-il pu être conçu et réalisé par un étranger ? Tout simplement parce que l'auteur aime la France et que cet amour l'a entraîné à étudier à fond notre littérature. De clerc passé bientôt maître, il a professé cette littérature à l'Académie royale militaire de *Karlberg*, et c'est alors que lui est venue la pensée d'entreprendre l'œuvre considérable dont nous nous occupons, et qu'il a pleinement réussie.

Et cependant présenter, dans des dimensions relativement restreintes, un tableau complet de notre littérature, était une entreprise difficile. Il existe bien quelques anthologies françaises, mais les unes, destinées aux maisons d'éducation, sont trop restreintes, et les autres sont composées d'après des idées surannées. D'un autre côté, la classification par genres, adoptée dans les anciens recueils, ne semble pas justifiée. Quelle différence fondamentale y a-t-il, par exemple, entre une narration, un tableau et une description ?

C'est après avoir fait ces observations que le colonel *Staaff* a voulu doter notre pays d'un cours de littérature établi sur des bases scolastiques, mais dégagé de toutes les formes irrationnelles qu'elles emploient souvent. Il a donc adopté l'ordre chronologique, le seul qui permette de suivre le développement de l'esprit français. Aux nombreux extraits qu'il a choisis avec soin en vue de l'enseignement scolaire aussi bien que d'une lecture agréable, il a joint des notices biographiques qui retracent la vie des auteurs et exposent même leurs théories, lorsqu'elles sont dignes d'attention. Il en résulte que, dans le livre du colonel *Staaff*, la littérature, la philosophie et l'érudition se donnent en quelque sorte la main, grâce à un supplément étendu qui comprend les auteurs non cités.

Ce livre commence avec la cantilène de sainte *Eulalie*, qui est encore en idiome roman, mais qui annonce déjà le français des écrivains du moyen-âge. Nous approuvons le colonel *Staaff* d'avoir traité ceux-ci sobrement, car, en réalité, la poésie française du moyen-âge fut froide et pédantesque : c'est à peine si quelques morceaux de la chanson de *Roland* et quelques élégies de *Charles d'Orléans* rachètent l'ennui des longues chansons de geste, par lesquelles troubadours et trouvères croyaient faire preuve d'imagination. L'étude des auteurs anciens, et particulièrement des poètes grecs, vint adoucir la barbarie de la langue féodale ; mais un courant italien fit dévier cette heureuse rénovation, et c'est ainsi que, dans *Ronsard* et ses disciples, la grâce dégénéra souvent en afféterie et donna à notre poésie un caractère efféminé.

C'est après avoir été expurgée par *Malherbe* que la langue française acquit toute sa force, et atteignit même jusqu'à la majesté dans les pages de *Bossuet*, de *Pascal*, de *Bourdaloue*, de *Malebranche*. La prose est, à ce moment, supérieure à la poésie, qui, des deux éléments indispensables à son triomphe, la ligne et la couleur, ne connaît que le premier. Il était réservé au romantisme, inauguré par

Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Châteaubriand, de donner à notre littérature ce coloris éclatant qui brille dans tant de chefs-d'œuvre. Aussi, le colonel Staaff n'at-il eu que l'embaras du choix. Connaissant notre langue avec une rare perfection, il a su extraire la fleur de nos écrivains ; mais il ne s'est pas borné à la France, il a mis aussi à contribution tous les écrivains de langue française, en Suisse comme en Belgique, et nous trouvons même, dans son troisième volume, des poésies remarquables composées par le général mulâtre Faubert, d'Haïti.

Quant à la littérature militaire, elle n'a pas été négligée non plus, dans la mesure que comportaient le cadre et le but de l'ouvrage.

Terminons en disant que des tables fort bien faites permettent de parcourir facilement cette riche anthologie, qui a valu à son auteur une faveur accordée bien rarement à des étrangers : les insignes d'officier de l'instruction publique.

Ajoutons encore qu'un de nos grands critiques littéraires, le prince des critiques dramatiques, Jules Janin, a résumé en ces mots, dans le *Journal des Débats*, son opinion si compétente : « *Lumière et variation*, voilà l'admirable livre du colonel Staaff. » L. R. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

On lit dans le *National Suisse* du 17 juillet :

« M^{me} Lohbauer, à Soleure, veuve de M. le professeur Lohbauer, fait don au Conseil fédéral, pour la bibliothèque militaire fédérale, selon le désir qu'en avait manifesté le défunt, du précieux ouvrage intitulé : « la campagne de Russie de 1812, avec 100 dessins de Fabre de Faure, essai historique et esthétique par Rodolphe Lohbauer. » Le défunt a destiné cet ouvrage à la bibliothèque fédérale comme signe de gratitude envers l'autorité qui lui a permis de trouver une seconde patrie dans le pays de la liberté, après qu'il eut été forcé d'abandonner sa patrie d'origine à cause de ses opinions politiques. »

A cette occasion nous rectifierons une erreur qu'on veut bien nous signaler aux lignes publiées sur M. Lohbauer dans notre récent n^o. — L'honorable professeur d'art militaire n'était pas un ancien officier du génie prussien, comme nous l'avons dit, mais un ancien officier de cavalerie würtembergeoise, attaché à l'état-major.

M. Henri Dunant, de Genève, qui séjourne en ce moment à Londres, a profité de l'occasion de la visite du shah de Perse dans cette capitale pour l'engager à adhérer, au nom de la Perse, à la convention de Genève de 1864 sur l'amélioration du sort des militaires blessés à la guerre. Puis il a transmis au Conseil fédéral, par l'intermédiaire du consul général de la Confédération à Londres, la déclaration y relative de Son Altesse le grand visir Hadj-Mirza-Hussein-Khan, en priant ce corps de notifier à tous les Etats signataires l'adhésion de la Perse.

Considérant que cette déclaration ne répond, ni au point de vue de la forme ni à celui du fond, aux conditions ordinaires, et que M. Dunant n'a aucun caractère officiel pour entamer des négociations de ce genre, le Conseil fédéral ne peut voir dans cette déclaration un acte obligatoire et valable ; toutefois, il la considérera comme l'expression du désir de la Perse d'adhérer à la convention et il fera les démarches nécessaires pour que cette adhésion soit obtenue en due forme.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; Ch. BOICEAU, capitaine fédéral ; CURCHOD, capitaine d'artillerie. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.